

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de QUINCEY 70000

Nombre de conseillers
en exercice : 15
présents : 13
votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre, et le onze du mois de juillet à dix-huit heures trente, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L2121-7 et L2122-8 du CGCT (code général des collectivités territoriales), s'est réuni le conseil municipal de la commune de QUINCEY, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 3 juillet 2024, conformément aux articles L2121-10 et L2121-11 du CGCT.

Etaient présents :

M. Bruno BIDOYEN, M. Joseph NICOT, Mme Lucie REYNAUD, M. Christian CHAUSSALET, Mme Véronique BATISSE, Mme Fabienne LEMOINE, Mme Séverine CHARLOT, M. Romain MUNIER, M. Pierre ARTAUX, M. Gilles GARDIENNET, Mme Marie-Noëlle MOUGIN, Mme Annie BAUMLIN, Mme Caroline DORMOY.

Absents excusés :

Ont donné pouvoir : M. Valentin COLLEUILLE à Mme Véronique BATISSE
Mme Estelle TURAN à Mme Séverine CHARLOT

Mme Véronique BATISSE a été élu(e) secrétaire

OUVERTURE DE SEANCE

Le Maire ouvre la séance en excusant les conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

Monsieur le Maire propose d'ajouter une délibération à l'ordre du jour concernant :
- Association « Aux Bonheurs des Aristochats » – Demande de subvention

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent d'ajouter cette délibération à l'ordre du jour.

REMBOURSEMENT DES ARRHEs – ANNULATION DE LOCATION SALLE MTL

26/2024

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de remboursement des arrhes versées lors de la réservation de la MTL pour le week-end des 18 et 19 mai 2024.

La salle des fêtes n'a pas été relouée à cette date.

Considérant le caractère exceptionnel justifiant la demande d'annulation de réservation par le locataire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le remboursement des arrhes.

Fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Affiché le **12 juillet 2024**
Pour copie conforme :
La Secrétaire de Séance


Véronique BATISSE

En Mairie, le **12 juillet 2024**
Le Maire,

Bruno BIDOYEN

